

## Situation des PCE. Point d'info suite au CTL du 28/03

*Solidaires Finances Publiques 31* interpelle de longue date la Direction locale sur la situation et les attentes des personnels des PCE.

Ainsi, nous avons été la seule organisation dans les débats sur les sujets NRP, par notre présence et nos interventions en CTL, à défendre la pérennité (à ce stade préservée suite à nos exigences) des deux sites de Rangueil et du Mirail. Et nous avons aussi obtenu que les agent-e-s de Cité qui le souhaitent puissent y rester jusqu'à la création effective de la future Cité administrative à Jolimont. C'est certes un élément qui complique la gestion, mais sans cela nombre d'agent-e-s auraient perdu leur métier et/ou leur affectation.

De même, nous avons relayé les ressentis des agent-e-s sur la charge de travail exponentielle (impact des nouveautés législatives et de la loi Essoc sur les procédures, part de l'expertise demandée, charge de travail, situation des effectifs) et le besoin de visibilité des agent-e-s comme exprimé dans la pétition initiée l'an dernier.

Lors du CTL du 28/03, nous avons ainsi abordé en questions diverses ces services avec une interpellation de la Direction suite à des informations que nous avons reçues des personnels. Voici l'extrait de notre demande d'information en déclaration liminaire : « *Nous avons eu connaissance de fiches de postes concernant des A encadrants en PCE. Nous sommes surpris de n'avoir eu aucune information préalable sur une modalité importante d'organisation du travail et nous vous demandons un point sur ce sujet.* »

Lors du CTL (*et nous avons pointé le sujet dès lecture de notre déclaration liminaire en début de séance*) nous avons été la seule OS à nous exprimer avec la Direction sur le thème. Pour information quand nous avons abordé le sujet dans l'instance seuls les élu-e-s *Solidaires Finances Publiques 31* et FO étaient présents.

### **Le débat lors du CTL :**

Nous avons donc reçu l'information par des agent-e-s de la création imminente de 2 « A encadrants » sur les PCE de Rangueil et du Mirail.

Ce sujet n'ayant jamais été présenté dans les instances (*pour rappel la dernière fois récemment que le PCE de Rangueil avait été évoqué en CTL on nous évoquait 1 IP et 1 IDIV comme structure d'encadrement au Tagerfip, le tableau des emplois qui structure la composition des effectifs des services*) nous avons demandé une présentation détaillée : détails de la fiche de poste, régime indemnitaire, tâches confiées (en particulier sur la problématique d'encadrement des collègues qui relève de doctrines d'emplois fixées notamment par les statuts particuliers que d'aucuns rêvent de supprimer...), situation des besoins en soutien technique, report de

charges sur les autres agent·e·s, pérennité du dispositif envisagé et lien avec le Tagerfip mentionnant pour Rangueil un Idiv adjoint,...

Dans le même temps nous avons rappelé à la Direction la situation actuelle de ces deux services et les absences actuelles ou prévues qui nécessitent absolument un soutien technique et opérationnel.

À notre grande surprise le Directeur de Pôle a été dans l'incapacité de nous détailler effectivement ce qu'il en était concrètement sur la situation des A encadrants, tant sur les missions confiées que sur la situation du pilotage et surtout la pérennité du dispositif envisagé. C'est particulièrement surprenant dans cette instance que de constater un tel cafouillage et un tel éloignement des sujets concrets. Encore plus surprenant de constater que le directeur régional a découvert cette proposition en séance !!!

Dans cette situation, le DRFiP a indiqué « geler » la mise en œuvre et pointé la nécessité d'un point collectif préparatoire qui devra être présenté dans les instances.

Dès que le DRFiP a fait cette annonce, seul·e·s les élu·e·s de *Solidaires Finances Publiques 31* l'ont immédiatement interpellé pour rappeler que la situation actuelle (charges de travail, pilotage, soutien) n'était pas satisfaisante et nécessitait des arbitrages conduisant à un soutien de toute urgence.

## **Et maintenant ?**

Il ne faudrait pas aujourd'hui se tromper de responsable. Il est incontestable que la Direction a fait preuve de légèreté et d'amateurisme sur la situation des PCE, pour ne pas parler d'incompétence. Nous pourrions nous en moquer si ce n'était pas les agent·e·s qui souffraient de la situation, du manque de visibilité et de soutien. Nous pourrions gloser sur cet épisode si nos dirigeant·e·s administratifs ne se croyaient pas tout permis dans cette période de destruction des statuts et des règles de gestion.

Nous n'avons de cesse de rappeler la situation actuelle des deux services (comme de tant d'autres), avec des charges de travail exponentielles et un besoin de soutien des équipes. Nous n'avons de cesse de rappeler aussi la situation des effectifs avec dans les deux PCE des départs prévus à court terme qui vont encore affaiblir la technicité des équipes.

Enfin, nous voulons solennellement dire que la priorité absolue, dans un contexte de massacre des missions, des structures, des emplois et des règles de gestion, doit être la cohésion d'équipes qui méritent de la transparence, une association de chacun·e et surtout, du sérieux et un soutien effectif de la part de la direction.

Suite à l'annonce du CTL des agent·e·s de Rangueil ont d'ores et déjà interpellé le Directeur Régional sur ces thèmes et au Mirail, l'aspiration est identique en de nombreux points.

*Solidaires Finances Publiques 31* suivra ce dossier avec grande attention et invite les personnels à revendiquer leurs analyses et leurs besoins que nous porterons, comme nous l'avons toujours fait, et vous invite surtout à « vous serrer les coudes ».

*Pour tout contact sur le dossier et suivi en CTL : [regis.lagrifoul@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:regis.lagrifoul@dgfip.finances.gouv.fr)*